Date: Mercredi 02 février 2005 à 23:00:00
Sujet: 9 News informatiques

Microsoft va tester la France en février

L'éditeur va proposer aux Français d'authentifier leur version de Windows XP. En cas de conformité, ils auront droit à des bonus. Cette mesure basée sur le volontariat pourrait devenir plus contraignante dans le futur.

Le dispositif de lutte contre le piratage de Microsoft était en test auprès des anglo-saxons depuis le mois de septembre 2004. Il va être étendu à la France dès le 7 février. Les utilisateurs français qui le souhaitent pourront ainsi vérifier en ligne l'authenticité de leur version de Windows XP et s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une contrefaçon.

Pour les y inciter, Microsoft leur réserve des bonus en cas de conformité de leur système d'exploitation : des logiciels en téléchargement gratuit (Photo Story et Winter Fun 2004) ainsi que des remises de 15 % sur une sélection de ses jeux en ligne, sur ses services SharePoint et List Builder et de 30 % sur le service de messagerie Outlook Live (si celui-ci devient disponible en France).

A terme, ils auront également accès en exclusivité à une partie des mises à jour - correctifs, pilotes et autres logiciels d'évaluation - jusqu'à présent disponibles sur le centre de téléchargement de Microsoft. Ce qui signifie aussi que ceux qui ne procéderont pas à l'authentification de leur Windows n'y auront plus accès. Mais à ce stade, Microsoft n'aurait pas encore arrêté la liste des contenus concernés.

Pas question cependant d'interdire totalement l'accès aux correctifs à ceux qui n'auraient pas authentifié leur système d'exploitation ni à ceux qui disposent d'une version illicite du logiciel. Mais cela se limitera aux correctifs que l'éditeur juge critique pour la sécurité. Et ne pourra se faire qu'à travers le service de mise à jour automatique Auto-Update de Microsoft.

De l'incitation à la restriction

A partir de février, ce dispositif concernera les utilisateurs de Windows XP dans vingt langues différentes. Cinq millions d'utilisateurs anglophones l'auraient déjà expérimenté depuis le mois de septembre dernier. Pour Laurent Signoret, responsable de la lutte anti-piratage de Microsoft France, « l'idée est de creuser l'écart entre le logiciel original et la copie en proposant des services supplémentaires à ceux qui disposent d'une version licite ». Cette politique pourrait s'étendre à d'autres logiciels, comme Office, mais rien ne serait encore décidé.

Si ce programme d'authentification est basé sur le volontariat en France, il est déjà beaucoup plus contraignant en Chine, en Norvège et en République tchèque. Dans ces trois pays, dès le 7 février, les utilisateurs devront impérativement procéder à l'authentification de leur système d'exploitation

s'ils veulent accéder au centre de téléchargement de Microsoft. « Nous ne savons pas encore si ce test sera étendu à d'autres pays », précise Laurent Signoret.

Publication de Tout sur l'informatique - Programmation C#, Sécurité, Divx, P2P:
http://www.zmaster.fr

URL de cette publication
http://www.zmaster.fr/modules.php?name=News&file=article&sid=84